

Sgpen cgt

DERNIERES NOUVELLES REGION NORD – PAS de CALAIS

Audience Accordée par Mr ROMAN, vice Président du Conseil Régional
Le Lundi 24 septembre 2007 à 12 heures.

Présents pour le conseil Régional : Mr Roman vice-président – Mme Parat
conseillère régionale déléguée au personnel – Mr Devreese DGA – Mr
Maire DRH

Présents pour le COS : Fabrice Dewulf : Président (CGT) – Mr Gérard
Herminet : secrétaire adjoint (CGT) – Mr Breton responsable de service du
COS

Tickets restaurants :

Nous avons obtenu que soit attribué à chaque TOS exerçant au
sein d'un EPLE 25 tickets restaurants par an, et ceci à partir du 1
janvier 2008.

Ces 25 tickets restaurants sont la contrepartie des 25 jours
maximum de permanence qui sont à effectuer par chaque TOS
dans le cadre de leur horaire annuel.

La valeur du ticket restaurant est de **7.50€** , le coût pour l'agent
est de **3€**

Cet accord est soumis au vote de l'assemblée régionale, elle est
donc officieuse.

Médaille du travail :

Dans le cadre de l'égalité de traitement des salariés, nous avons
également obtenu que l'ensemble de la carrière fonction publique
soit reprise pour les agents TOS dans le cadre de la remise de la
médaille du travail, cette médaille sera remise aux agents lors des
cérémonies des vœux qui ont lieu chaque début d'année. Cette
médaille sera accompagnée du versement d'une prime
exceptionnelle dont le montant sera réévalué.

Je vous communiquerai très prochainement les montants

A faire connaître aux agents